

"Facebook Files" : quatre pistes pour reprendre le pouvoir sur les géants de la tech

Transparence des algorithmes, interopérabilité... Les idées pour mieux contrôler Facebook et les autres acteurs du numérique ne manquent pas. Mais sont-elles réalistes ?

Frances Haugen n'est pas la première à tirer la sonnette d'alarme. Ces dernières années, plusieurs anciens salariés de Facebook ont, comme elle, pointé les dérives de la plateforme, sans que ces révélations n'aient eu un quelconque impact sur le réseau social. L'histoire est, à peu de chose près, la même pour les autres Gafam. Résultat, une impression aussi tenace qu'angoissante que les géants de la tech auront toujours le dernier mot face aux Etats. Et pourtant, des idées - plus ou moins réalistes - existent pour mieux les réguler. Tour d'horizon.

Une plus grande transparence des algorithmes

Les algorithmes constituent le coeur du modèle des géants de la tech. C'est particulièrement vrai chez Facebook, où ils mettent en avant certaines publications plutôt que d'autres au sein du fil d'actualité de chaque utilisateur afin de capter au maximum son attention. Or les contenus qui suscitent la colère engendrent davantage de réactions, donc plus de clics et à l'arrivée plus d'argent pour Facebook. Comprendre le fonctionnement de ces boîtes noires permettrait de limiter la diffusion de fausses informations ou de propos haineux, par exemple.

Mais le secret des affaires permet à Facebook de ne pas dévoiler la teneur de ses algorithmes de recommandation, un peu comme Coca-Cola conserve jalousement la recette de son breuvage. "Il y a des décisions humaines derrière ces programmes et donc des choix économiques, juge Cyril Vart, vice-président de Fabernovel. Il faut les contraindre à expliquer qui donne les instructions." Les pistes avancées par Bruxelles reposent sur l'obligation de partager des données précises sur l'impact de tout changement algorithmique, pays par pays, et d'en rendre les plateformes responsables.

Empêcher les rachats de start-up

Le remède le plus simple pour limiter la puissance des géants de la tech : les empêcher de racheter tout ce qui passe, et surtout leurs potentiels concurrents, comme Facebook l'a fait avec Instagram en 2012. Aux Etats-Unis, des élus démocrates militent ainsi pour une révision de la législation. En 2020, ils ont proposé d'instaurer une interdiction par principe des rachats de start-up, qui seraient soumis à approbation du régulateur. La mesure n'a, depuis, pas avancé. En Europe aussi, l'idée fait son chemin. Le Digital Markets Act (DMA) ou Règlement sur les marchés numériques, en cours de discussion, prévoit l'obligation d'informer la Commission de tout projet d'acquisition par les very large online platforms . Mais la décision serait-elle efficace ? Pas forcément.

Car Facebook et ses pairs ont d'autres armes pour tisser leur toile, comme des prises de participation minoritaires ou les acquisitions de brevets.

Définir les données personnelles, et préserver leur propriété

C'est un peu la bombe atomique. Alors que les géants de la tech ont bâti leur succès sur l'exploitation des données des utilisateurs, certains chercheurs, analystes et politiques militent pour redonner le contrôle aux internautes. Les services en ligne pourraient continuer à capter les informations personnelles mais à la condition que les individus y aient consenti, qu'ils puissent y accéder à tout moment, voire les effacer s'ils le souhaitent.

Certains songent même à contraindre les plateformes à rémunérer les utilisateurs. Ces propositions soulèvent plusieurs questions, à commencer par celle - centrale - sur la définition des données personnelles. S'agit-il des contenus publiés et des interactions ("like", partage, commentaires...) ? Ou des méta-données (géolocalisation, adresse Internet, durée de connexion...) ?

Imposer une forme d'interopérabilité

Diffuser une vidéo sur TikTok et la voir automatiquement s'afficher aussi sur Facebook, Twitter ou YouTube. Ce principe d'interopérabilité pourrait permettre aux utilisateurs d'échanger des informations entre eux sans avoir nécessairement à être inscrits sur le même service. Une manière de briser les barrières des walled gardens (jardins clos), à la base du développement des réseaux sociaux et des messageries instantanées. "Cet enfermement pousse les internautes à utiliser davantage les services pré-installés sur leur tablette et à y rester plus longtemps connectés, explique l'avocate en droit des affaires et nouvelles technologies Isabelle Wekstein. Il faut donc garantir un moyen de rendre ces systèmes interopérables afin de redonner la liberté aux utilisateurs." Ce principe est aujourd'hui inscrit dans le règlement européen du DMA et porte sur les systèmes de paiements, par exemple. En revanche, le fait de contraindre les réseaux sociaux à cette interopérabilité est toujours en discussion.



https://static.lexpress.fr/medias_12006/w_1815,h_1362,c_crop,x_0,y_0/w_605,h_350,c_fill,g_north/v1563377132/le-patron-de-facebook-mark-zuckerberg-temoigne-devant-le-congres-americain-le-9-avril-2018-a-washington_6147274.jpg

Depuis des années, les régulateurs cherchent la meilleure solution pour réguler au mieux les géants de la Tech.



https://static.lexpress.fr/medias_12006/w_1815,h_1362,c_crop,x_0,y_0/w_640,h_358,c_fill,g_center/v1563377132/le-patron-de-facebook-mark-zuckerberg-temoigne-devant-le-congres-americain-le-9-avril-2018-a-washington_6147274.jpg

par Emmanuel Paquette, Raphaël Bloch

